48

Cent quatre vingt dix

Mourdhuy est comparu pardevant les nostres bardenotte
du roy nostre sire en son chastelet de paris soubzsignez
philippe de bacot paintre gharles de chambre de
monseigneur le prince demourant au faulxbourg St
germain des prez rue de seyne en la maison ou est
pour enseigne la fleur de lys parent suivant sulpice
lequel a pris cause en communication du contract
de marche fait entre nostre du conseil de la royne
mere pour et au nom de sa maiesté ~~[illegible]~~ et hault
comme maistre de la vallee juré du roy en oeuvre
de maçonnerie. Pour raison des bastimens
restans a parachever au palais de luy dans
royne six ans saint germain des prez. Lesquels
bastimens luy de la vallee sest obligé et a promis
faire et parachever pour les prins selon ainsi
quil est plus a plain contenu et declaré aud
marche passé pardevant les nostres soubzsignez le
mars vingtsiesme dudit present mois et an
et que dudit marche a este presentement faict
lecture de mot a mot par luy et les nostres soubzsignez
lavant present dudit de bacot quil a dit bien
scavoir et entendre, de son bon gre et volonté
sest luy de bacot obligé et obligé par ces
presentes pour et avec luy de la vallee a tout
le contenu dudit marche soit pour les prins
charges clauses et conditions que pour rendre
les y bastimens faits et parfaits dudit bien et
deuement comme il a prins dans le temps et
au desir dudit marche et a icelluy circonstances
et dependances obligé en son propre et prime nom
comme principal entrepreneur et en faict son propre
faict pour luy de la vallee seul et pour le

quatre liegeurs.

acceptation

Et le mardi apres midi second dudit dapuis aux [illegible] vingt quatre
ayant esté faicte de caution devant [illegible] appellé
dans ce sel [illegible] dame royne [illegible] ~~[illegible]~~ [illegible]
faicte [illegible], a esté receu & accepté [illegible] [illegible]
[illegible] par Mre Nicolas [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] dame royne Mre Jehan de Berulle aussi [illegible] [illegible]
Mre de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dame royne, Mre [illegible]
Boutaillier [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
Mre Jehan Phelypeaux [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] dame royne [illegible] Mre Nicolas [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] au [illegible] [illegible] dame royne [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dame royne [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Notibus

De Berulle

Phelypeaux

Boutaillier

Boutat

Leconte

Delaplace
Abbé d'en

Larque

Guerrier